



Le lac de Suyen (D)

Le Lac de Suyen culmine à 1536m d'altitude. C'est un lac naturel du Val d'Azun d'une profondeur de 3 mètres environ, surélevé par un petit barrage. Il est peuplé de truites fario, comme tout le gave jusqu'au confluent du ruisseau de Larribet. Comme le barrage du Tech, le lac de Suyen est un lieu très fréquenté en été, aux abords verdoyants et facile d'accès, il peut faire l'objet d'une balade en famille qui peut se poursuivre jusqu'à la cascade de Doumbblas, puis vers le magnifique vallon du Larribet et les lacs de Batcrabère ou aux lacs de Rémolis et au port de la Peyre Saint Martin.



RANDO
VALLÉES DE GAVARNIE

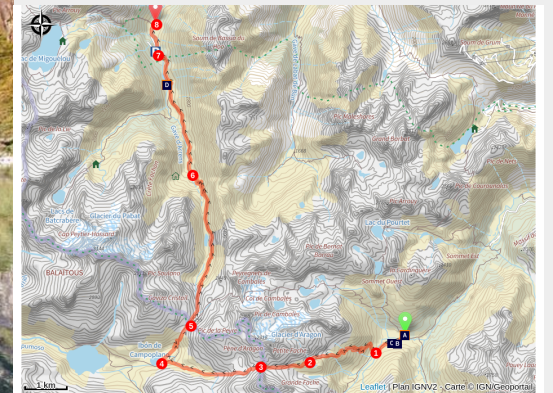
rando.valleesdegavarnie.com

Etape 6 : du refuge Wallon-Marcadau à la vallée d'Arrens

Cauterets



Le lac de Suyen ((c) ATVG)



Ultime étape de cette randonnée au long cours avec deux cols frontaliers au programme et un sentier multi-centenaire pour ce retour en Val d'Azun.

L'heure du retour a sonné, cette boucle transfrontalière autour du colosse granitique Balaïtous est conclue par une belle traversée entre le Marcadau et le Val d'Azun. On y côtoie la pyramide de la Grande Fache (ascension tentante bien que sur un rocher médiocre), délivrant un panorama d'ensemble sur le chemin parcouru. Ces Pyrénées sans frontières conduisent une nouvelle fois nos pas en Espagne vers l'improbable lac de Campo Plano et ses vertes pelouses, puis le long vallon de la

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 18.7 km

Dénivelé positif : 953 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

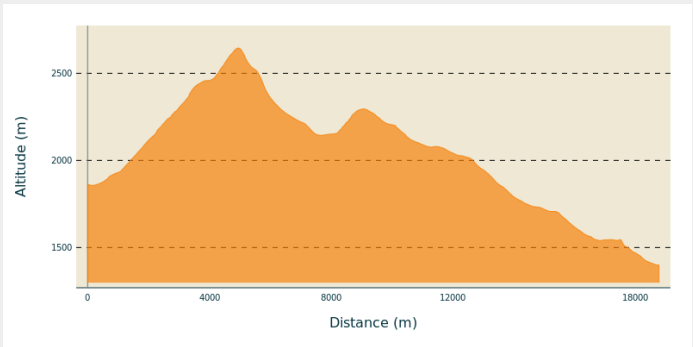
Thèmes : Cols et Sommets, Lac, Refuge

Peyre Saint Martin, lieu de passage ancestral, nous ramènera ensuite en vallée d'Arrens.

Itinéraire

Départ : Refuge Wallon-Marcadau
Arrivée : Vallée d'Arrens (Plan d'Aste)
Communes : 1. Cauterets
2. Arrens-Marsous

Profil altimétrique



Altitude min 1398 m Altitude max 2645 m

Du refuge Wallon-Marcadau (1865 m), aller chercher au sud-ouest une passerelle qui enjambe le gave des Batans. Le sentier (emprunté la veille à la descente) gagne en dénivelée sur l'autre rive. A l'entrée du plateau de Loubosso (1930 m), passer à droite sur deux passerelles successives.

1. Aussitôt après la seconde passerelle (1940 m), laisser à gauche le sentier du Port du Marcadau pour suivre à droite celui du col de la Fache. Plusieurs larges lacets viennent à bout d'un ressaut important sous le pic Araillous. En haut, passer à gauche d'un mamelon (2310 m) et, après avoir traversé un torrent, le sentier laisse un laquet sur la droite (2291 m) et prolonge son ascension dans une combe caillouteuse, côté droit d'un nouveau torrent.
2. Passer par un replat herbeux (2450 m) dominant le lac supérieur de la Fache, et continuer à flanc sur la droite, pour vous rapprocher de l'ultime vallon menant au col de la Fache. Cette dernière montée, rectiligne, se fait parmi les blocs (ou sur névé en début d'été) jusqu'à l'échancrure du col.
3. Au col de la Fache (2664 m), on domine le bassin lacustre de Respomuso. Ascension facultative à gauche de la Grande Fache (sportif et délicat). Basculer en territoire espagnol sur le sentier abrupt qui passe plus bas à gauche des lacs de la Facha (névé possible en amont du lac, prudence !). La trace s'engage ensuite dans un corridor rocheux et reste tout le temps en rive gauche du torrent de Campo Plano. Descendre ainsi toujours vers l'ouest en direction du vaste plateau de Campo Plano.
4. En amont du lac de Campo Plano (2150 m), en prenant pied sur le plateau, bifurquer à droite pour traverser le torrent et trouver le sentier qui permet de remonter au milieu des pelouses (nord-est). Il va ensuite dessiner des lacets dans la combe évidente qui mène au Port de la Peyre Saint Martin. En ligne droite sur de plus faibles pentes (éboulis sur la droite), il rejoint le col.
5. Le Port de la Peyre Saint Martin (2295 m) marque le retour en Val d'Azun (borne frontière n°312). Suivre le sentier évident qui descend en rive droite de la longiligne vallée orientée vers le nord. Quelques lacets aident à descendre un ressaut dominant le plateau de Casterie (toute 2095 m) puis le sentier passe

Sur votre route...



🏠 Le refuge Wallon-Marcadau (A)

Le refuge Wallon-Marcadau
Altitude 1865 m - 113 places

> **Tél.** : 05 62 92 64 28

> [Site web](#)

Crédit : (c) Office de Tourisme de Cauterets



🐐 L'isard (B)

C'est l'animal emblématique des Pyrénées, utilisé comme symbole pour indiquer sur le terrain les limites du parc (balisées par une tête d'isard rouge sur fond blanc). Proche du chamois, il n'en reste pas moins une espèce pyrénéenne aux caractéristiques spécifiques. Protégée, étudiée, recensée par le parc national, la population d'isards dépasse aujourd'hui les 5000 têtes, alors qu'il n'y en avait plus que 1300 en 1967. L'isard vit en hardes allant jusqu'à 100 individus. Levez les yeux, l'isard aime l'altitude et les sites escarpés. C'est un animal sauvage, vous ne pourrez pas l'approcher, prévoyez des jumelles.

Crédit : (c) L. Nédélec - Parc national des Pyrénées. Isard



🌲 Le pin à crochets (C)

Le pin à crochets, un des plus anciens pins survivants de l'ère glaciaire, est particulièrement adapté aux conditions climatiques rigoureuses de l'étage subalpin. Il est en effet résistant à la sécheresse, mais également au froid et au vent. Arbre d'altitude et de lumière, sa silhouette est surtout remarquable dans les stations les plus élevées où des arbres isolés au port torturé se maintiennent jusqu'à des altitudes record dans un milieu de blocs et de gros rochers.

Crédit : Pin à crochets, L. Manhes - Parc national des Pyrénées

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

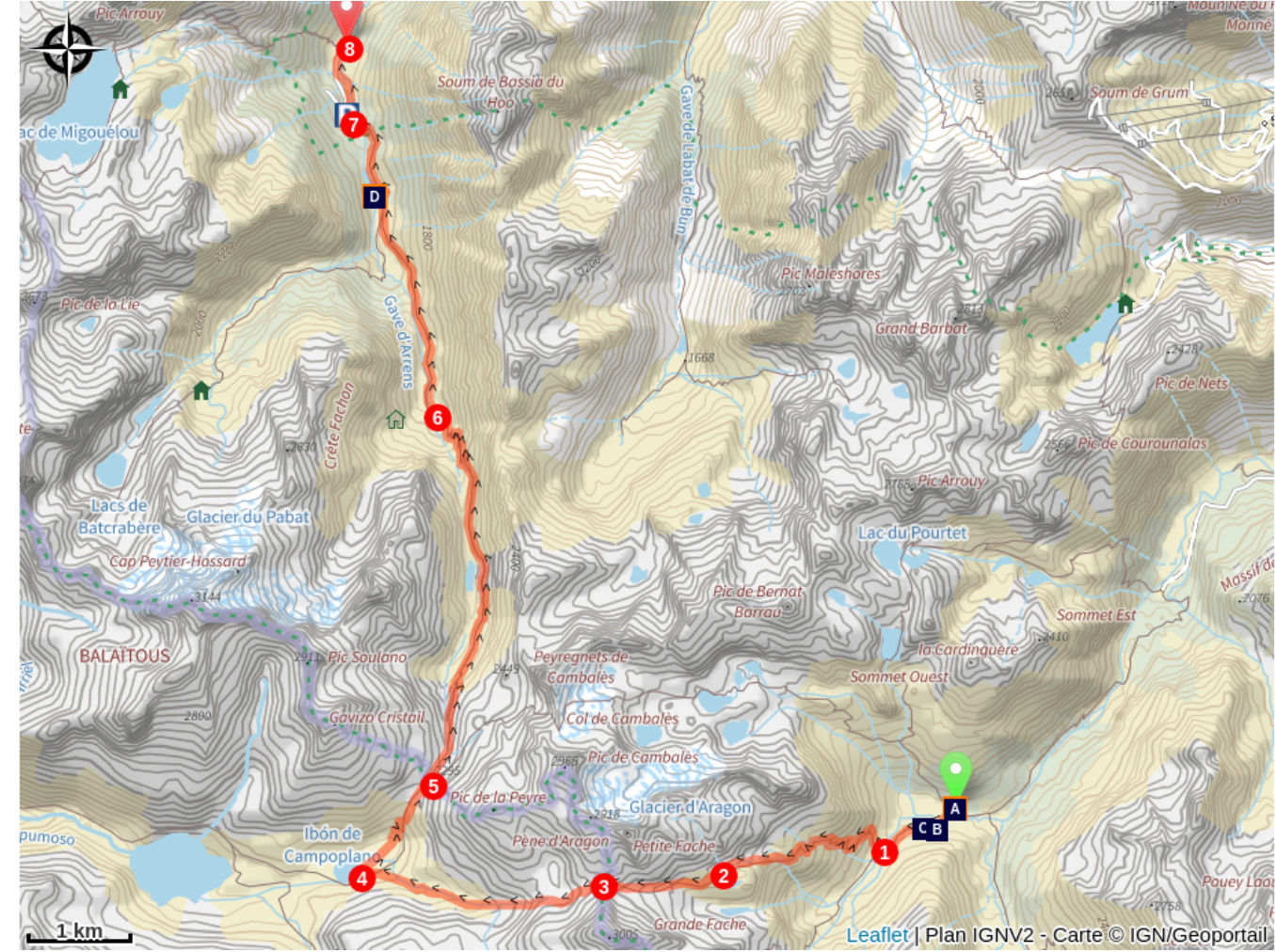
- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

- nettement au-dessus des deux lacs de Remoulis. Une nouvelle série de lacets permettra ensuite de descendre vers une confluence de vallées.
6. En bas, après la passerelle (1755 m), laisser à gauche la vallée de Las Néous (accès au refuge Ledormeur) pour traverser à droite le plateau de Labassa, en revenant très vite en rive droite (nouvelle passerelle). Au bout du plateau, au niveau d'un collet (1709 m), ignorer un sentier à gauche et poursuivre la descente en face, en rive droite du gave. Le sentier dévale une grande pente. En bas, continuer tout droit à l'intersection pour passer juste à droite du lac de Suyen (1546 m) puis, par le chemin de plus en plus large, descendre dans la sapinière jusqu'à un parking.
 7. Parking supérieur du Plan d'Aste (1470 m) ; longer la route en descente quelques minutes pour revenir au point de départ.
 8. Parking inférieur du Plan d'Aste (1400 m).

Sur votre route...



- Le refuge Wallon-Marcadau (A)
- Le pin à crochets (C)
- L'isard (B)
- Le lac de Suyen (D)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.

